



## EN BREF

## RUE DE LA GARE INONDÉE

**ESTAVAYER-LE-LAC** La rue de la Gare à Estavayer-le-Lac a été inondée hier après midi. «Une conduite d'eau de 15 centimètres de diamètre a lâché», explique Gallus Risse, porte-parole de la police cantonale. «Les pompiers sont rapidement intervenus et ont coupé la conduite pour que l'eau arrête de couler. Les causes de l'incident ne sont pas encore connues, mais cela est certainement dû à l'usure de la conduite.» La rue de la Gare a été fermée sur une centaine de mètres entre la Poste et l'UBS et devrait rouvrir aujourd'hui. CR

## DES 20 HEURES PLUS VERTS ET INTIMISTES

**ROMONT** Adossée à la colline – thème inspiré par Maxime Leforestier – la 11<sup>e</sup> édition des 20 Heures de musique, le 24 septembre 2016 à Romont, s'annonce verte et intimiste. Elle se jouera «sans sono» (donc acoustique), carburera à l'énergie la plus verte possible et privilégiera les éclairages économiques (LED, lanternes et bougies). Elle cherche également à faire découvrir de petits espaces privés – caves, greniers, jardins d'hiver ou salons. Son comité invite donc les habitants intéressés à s'annoncer jusqu'au 30 oct. auprès de l'Office du tourisme. SZ

## MÉMENTO

## SUD

## &gt; PRO SENECTUTE

> Gym Body-Sculpt 60 ans+, chaque mardi 14 h 30-15 h 30. Gymcube Fitness, Romont.  
> Gym 60 ans+, chaque mardi 16-17h. Siviriez. Rens. 026 347 12 40.

> PRO SENECTUTE Gym maintien, chaque mercredi 9 h 30-10 h 30. Salle de gymnastique, Maison d'Œuvres, Châtel-St-Denis. Rens. 021 948 03 79 ou 026 347 12 40.

> CINÉ-SENIORS projection du film «The Lunchbox» de Ritesh Batra et collation. Cinéma Eden, Château-d'Œx, 14 h 30. Rens. 024 557 26 86.

## BROYE

> CAFÉ PARENTS-ENFANTS Rue de l'Hôtel-de-Ville 8, Estavayer-le-Lac, mercredi, 9-11 h. Education familiale 026 321 48 70.

> PETIT DÉJEUNER CONTACT «Vies transformées, regards changés!», témoignage de Luc et Anne Petter, officiers de l'Armée du Salut. Salle de la Prillaz, Estavayer-le-lac, mercredi, 9-11 h. Ins. 079 607 81 92.

# L2 Romont, bientôt dix ans

**ROMONT • Le centre de formation à la conduite L2 fêtera ses dix ans au printemps prochain. Il s'apprête à prendre un nouveau virage, législation oblige. Entretien avec son directeur.**

## FLORA BERSET

«Quand on s'est lancé dans l'aventure, on ne savait pas dans quoi on s'engageait. Tous les moniteurs ont investi de l'argent. Il y avait des risques.» Depuis, les doutes se sont dissipés. Le centre de formation à la conduite L2 de Romont s'apprête à fêter ses dix ans. Et son directeur, Thierry Gay, a le sourire. Force est de constater que l'offre s'est peu à peu étoffée. Outre les cours de formation deux phases (dits L2), le centre propose désormais des cours dédiés aux chauffeurs professionnels et des cours de perfectionnement tout public.

La priorité reste néanmoins la dispense des cours L2, obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2005. En dix ans, plus de 52 000 cours destinés aux nouveaux conducteurs ont déjà été donnés sur le site romontois (ceux-ci portent sur la distance avec le véhicule précédent, le freinage sur chaussée sèche et mouillée, la vitesse dans les virages et la conduite écologique).

**«Les victimes de la route dans la tranche des 18-24 ans ont fortement diminué»**

Durant ce laps de temps, la direction a investi 10 millions de francs dans les infrastructures de son centre. Celui-ci n'a cessé de s'agrandir et emploie actuellement 60 personnes pour 13 équivalents plein-temps. «La Liberté» a donc demandé à Thierry Gay de faire le point sur la décennie passée. Et de donner son avis sur la formation des nouveaux conducteurs.

**En près de dix ans, votre centre n'a cessé de se développer. Allez-vous continuer sur cette lancée?**

**Thierry Gay:** Nous sommes en train de réfléchir à l'idée de refaire le bâtiment principal. Pour répondre à la demande, nous avons déjà transformé notre première piste, l'an dernier, afin qu'elle puisse être utilisée par des camions. Aujourd'hui, il s'agit de la première installation en Suisse romande capable d'accueillir des cours pratiques avec des poids lourds. Au niveau des pistes, nous avons donc ce qu'il nous faut, avec des outils très performants.

**Le centre a-t-il un certain impact sur l'économie romontoise?**



Thierry Gay est le directeur du centre de formation L2 à Romont. VINCENT MURITH

Le centre de formation travaille beaucoup avec les commerçants locaux. De plus, l'économie romontoise profite directement des activités du centre, puisque tous les participants aux cours mangent dans des restaurants du chef-lieu. Pour l'an dernier, nous avons calculé que cela représentait un total de 8562 repas.

**Dix ans après leur introduction, quel bilan tirez-vous des cours L2?**

Le bilan est très positif. Quand on regarde les statistiques des victimes de la route dans la tranche des 18-24 ans, qui représente notre grande part de marché, on voit que les chiffres ont énormément

diminué. Cinq ans avant l'entrée en vigueur de la formation deux phases, on avait en moyenne 100 tués par an dans cette tranche d'âge sur le plan national. Pour les cinq dernières années connues, nous sommes descendus à 37 tués en moyenne, soit 63,2% de victimes en moins. Et ce n'est pas seulement le nombre de tués qui a baissé, mais aussi les blessés graves et légers.

**Avez-vous d'autres chiffres?**

Nous avons reçu récemment les analyses du Bureau de prévention des accidents concernant toutes les catégories d'âges. Si on prend la tranche des 30-39 ans, il y a eu

16 tués l'an dernier. Dans la tranche des 40-49 ans, il y en a eu 31, soit près du double. Les premiers ont suivi la formation deux phases avec le permis probatoire, les autres non. C'est une preuve que la formation deux phases porte ses fruits. Je ne connais aucune mesure mise en place qui a eu autant de résultats positifs en si peu d'années.

**Malgré tout, les cours L2 sont sans cesse remis en question. Comprenez-vous les critiques?**

Les critiques sont souvent relatives au prix des cours (sans subvention, 700 francs pour les deux journées, ndlr). Il faut savoir que

Monsieur Prix a mené une enquête par rapport aux tarifs des formations deux phases et il a prouvé leur bien-fondé. L'affaire a depuis été classée. Pour rappel, il n'y a eu aucune subvention de l'Etat pour la création des infrastructures. Et nous ne recevons pas de subvention pour le fonctionnement du centre.

**La Confédération souhaite revoir en profondeur la formation des nouveaux conducteurs. Suivez-vous le dossier?**

Evidemment. Nous avons reçu une information de l'Office fédéral des routes par rapport au projet Opéra-3 qui sera mis en consultation cet automne. Son but n'est pas forcément de diminuer les coûts. L'idée serait de cumuler les deux cours de formation deux phases sur une journée, mais aussi de mettre dans la première phase des heures de conduite obligatoires et d'ajouter un délai d'attente d'une année avant de pouvoir passer l'examen pratique. Un jeune aurait ainsi le droit d'obtenir son permis d'élève à 17 ans, tout en devant patienter pour passer l'examen de conduite. A 17 ans, cela ne pose pas trop de difficultés. Mais pour une personne qui a besoin de passer son permis pour le travail par exemple, ce délai d'un an est beaucoup trop long et inutile. Autre nouveauté: les accompagnants du nouveau conducteur devront suivre deux leçons de conduite avec un moniteur. Le projet, tel qu'il est, ne tient pas la route.

**Le fait de vouloir concentrer les deux cours L2 sur une seule journée vous effraie-t-il?**

Par rapport au fonctionnement global du centre, non, car nous avons d'autres créniaux. Les charges, elles, vont se répercuter sur la clientèle. On estime que la journée devrait passer de 350 à 550 francs. Au niveau du personnel, nous adapterons la voilure. Je ne pourrai plus engager autant de moniteurs pour dispenser ces cours. Ce qui m'effraie énormément, c'est que les statistiques d'accidents vont remonter. Lors des cours L2, notre objectif est d'influencer le comportement des conducteurs, puisque 94% des accidents sont dus à un mauvais comportement. Or, cumuler deux jours de 8 heures sur une journée de 7 heures, c'est simplement irréaliste. Personnellement, je ne sais pas ce qui justifie le projet Opéra-3. Il ne va pas améliorer la sécurité routière. I



Pro Fribourg souhaiterait obtenir des fonds pour «nettoyer» le daguerréotype de la porte de Romont, ici dans son état original.

LA PORTE DE ROMONT, © K & J JACOBSON, «CARRYING OFF THE PALACE».

## PRO FRIBOURG

## La porte de Romont s'ouvre aux regards

## NICOLE RÜTTIMANN

Tour de magie pour le numéro 188 du cahier Pro Fribourg, présenté hier à la presse. Au détour d'une balade le long des méandres du patrimoine, il ouvre pour la première fois la porte de Romont aux regards. L'existence de cette tour à Fribourg était jusque-là uniquement attestée par des dessins et gravures. La voici révélée sur un daguerréotype, procédé ancien de la photographie sur plaque d'argent. Un inédit que l'on doit aux Anglais Ken et Jenny Jacobson qui ont découvert en 2006 dans une vente aux enchères une boîte remplie de ces plaques,

propriétés de l'éminent John Ruskin (1819-1900). Parmi les 200 daguerréotypes, 29 portent sur la ville de Fribourg. Le cliché de la tour a été pris juste avant sa destruction, en 1856.

«Ken Jacobson m'a contacté en 2012 pour me demander des informations sur la tour Rouge», relate Sylvie Genoud Jungo, secrétaire générale de Pro Fribourg. «De fil en aiguille, j'ai appris l'existence de ces daguerréotypes et la raison de son intérêt. Mais il ne voulait pas me montrer la porte de Romont. J'ai dû attendre la publication du livre qu'ils pré-

paraient pour pouvoir la montrer», se remémore-t-elle.

Pour s'immerger dans le Fribourg actuel et ancien, le lecteur peut aussi se muer en promeneur le temps d'une visite avec Vera Condé-Lateltin, guide-interprète du patrimoine. Ou découvrir virtuellement Fribourg au début du XX<sup>e</sup> siècle, sur les traces d'un paysan se rendant au marché, de la gare à l'Hôtel de Ville. Par le biais d'anciennes cartes postales se révèle l'impact des atteintes modernes sur l'ensemble architectural. «On continue de détruire le patrimoine comme dans les an-

nées 60», déplore Sylvie Genoud Jungo.

Préserver celui-ci est l'une des tâches, «titanesques», du Service des biens culturels (SBC), présentes dans ce numéro. Dans le cadre du PAL, il est chargé de recenser – en deux ans, jusqu'à la fin 2015 – immeubles et meubles de Fribourg et de proposer la mise sous protection d'édifices, aussi contemporains – selon des critères tels que la qualité d'exécution, l'ensemble ou la rareté. Aux communes de valider ces propositions, légalisées par le biais des plans d'aménagements communaux. I